

ABONNEMENT
Saumur :
 Un an 30 fr.
 Six mois 18
 Trois mois 8
Poste :
 Un an 35 fr.
 Six mois 18
 Trois mois 10

On s'abonne :
 A SAUMUR,
 Au bureau du Journal
 ou en envoyant un mandat
 sur la poste,
 et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . 20
 Réclames, — 30
 Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES
 Du droit de refuser la publication
 des insertions reçues et même payées,
 sauf restitution dans ce dernier cas ;
 Et du droit de modifier la rédaction
 des annonces.

Les articles communiqués
 doivent être remis au bureau
 du Journal la veille de la repro-
 duction, avant midi.
 Les manuscrits déposés ne
 sont pas rendus.

On s'abonne :
 A PARIS,
 A L'AGENCE HAVAS
 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
 L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-
 poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 29 JUILLET

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ILS ÉTAIENT QUATRE

Samedi, les zélés commissaires républicains de la radicale commission du budget assistaient à la séance au nombre de dix.

Mardi, ils se sont retrouvés huit ; au milieu de la séance ils n'étaient plus que quatre !

Avant-hier on en a annoncé deux, plus entêtés que les autres, qui ont pris la clef des champs, à la queue-leu-leu, en file indienne.

La commission républicaine du budget n'était déjà plus en nombre pour délibérer avant la fin de la session. On se souvient avec quelle raillerie fut accueillie, dans les couloirs parlementaires, sa résolution de siéger jusqu'à la mi-août. Cet héroïsme au profit de la chose publique s'est transformé en une fumisterie lamentable. Comme les finances de la République sont entre bonnes mains ! Et quand on songe que le cénacle budgétaire renferme en son sein toutes les lumières financières du parti républicain, y compris ses plus hardis réformateurs !

Tristes financiers et plus tristes finances encore !

La Gazette de la Croix déclare que la chute du cabinet Rouvier est très prochaine. Il sera remplacé par un ministère Clémenceau ou Rouvier, à la tête duquel sera le général Boulanger. Trois éventualités sont en présence : 1° la révolution ; 2° la guerre avec l'Allemagne sur l'initiative de la France (ceci n'est pas à craindre, la Gazette de la Croix le sait bien) ; 3° la guerre avec la France sur l'initiative de l'Allemagne.

« En effet, dit la Gazette, l'Allemagne ne pourra attendre le bon plaisir de la France. La persécution et les calomnies dirigées en France contre tout ce qui est allemand vont

forcer l'Allemagne de précipiter le dénouement du drame que les Français jouent sous nos yeux, et ce sera pour eux une catastrophe. Nous tenons à prévenir leurs projets. »

Ce langage n'est guère rassurant pour la paix publique.

LE DISCOURS DE M. JULES FERRY A ÉPINAL

L'Union fédérale des Sociétés de tir vosgiennes a clos, dimanche soir, son concours par un banquet donné à Epinal, à la suite duquel M. Ferry a pris la parole.

Ce discours est considéré par les uns comme une alliance honteuse avec la Droite, par d'autres comme un réquisitoire contre les radicaux ; le Figaro y voit un acte de contrition envers la Droite, acte qu'il trouve très courageux.

Courageux, si l'on veut ; il y a bien des genres de courage ; mais les palinodies ne coûtent rien à l'opportunisme ; ses adeptes sont gens dont il faut tirer ce qu'on peut ; je dis tirer et non pas accepter ; jamais on ne leur doit de reconnaissance, parce qu'ils ne travaillent que pour eux-mêmes.

M. Ferry, homme d'un flair, sinon toujours délicat, du moins assez juste, a dû fortement flairer le vent, l'a senti sans doute tourner à droite, et n'a pu se défendre de tourner avec lui ; parce qu'il est le plus opportuniste des opportunistes ; parce que, témérairement, il espère remonter au pouvoir avec l'aide de la Droite et tente de loin une sorte d'alliance avec elle, sans qu'elle fasse ni veuille faire une alliance avec lui, pas plus qu'avec les ministres actuels.

En somme, le discours de M. Ferry n'est qu'une accentuation de l'opportunisme, et un appel désespéré aux conservateurs, qui arrive assez bien au moment où le gouvernement reprend avec plus de vigueur cette guerre un peu assoupie envers l'Eglise et les évêques.

On lit dans le Radical :

« De mieux en mieux. M. Laur avait promis les noms, non pas à M. de Cassa-

gnac, mais au public qui a le droit de les connaître, quelles que soient les petites querelles personnelles dans lesquelles le député de la Loire se trouve engagé.

» Aujourd'hui, M. Laur subordonne ses révélations à un duel avec M. de Cassagnac. Et, comme M. de Cassagnac ne veut pas se battre avec M. Laur, nous ne saurons jamais rien de ce que nous ayons besoin de savoir et qu'on avait promis de nous dire.

» Il est vrai que les noms demandés ont été remis sous pli aux témoins de M. Laur.

» Nous sommes bien avancés. Jadis, le général Trochu avait déposé son plan de campagne chez un notaire, et il a attendu qu'il réussisse.

» Aujourd'hui, le confident du général Boulanger remet ses secrets à une enveloppe déposée entre les mains de deux de ses amis, et il croit que la France va se contenter de cela et prendre patience.

» Non, M. Laur en a trop dit pour ne pas tout dire. »

M. Paul de Cassagnac est de retour à Paris.

On lit dans le Journal des Débats :

« On annonce la prochaine arrivée à Paris de l'évêque de Grenoble, qui vient conférer avec M. le ministre de l'instruction publique et des cultes, au sujet de la nomination de l'ancien curé de Châteauvillain à la cure de Chapareillau. Nous croyons savoir que M. Spuller demandera à M^{re} Fava de lui adresser une lettre d'excuses et de pourvoir en outre l'ancien curé de Châteauvillain d'un poste moins important que celui qui lui a été attribué. »

Une statistique instructive est celle qui, faite par un de nos confrères, relève les opinions religieuses (?) des préfets actuellement en exercice.

Sur une population de 37 millions, il n'y a en France officiellement que 60,000 juifs, admettons qu'en réalité ils sont 200,000

environ. Veut-on savoir la part qui leur est dévolue dans l'administration du pays ? Pour administrer les 37 millions de Français, il y a 86 préfets. Or, sur ces 86, combien compte-t-on d'israélites ? Quarante-deux !!! un de plus ce serait la moitié.

CANAL DE SUEZ

On sait que le projet de neutralisation du canal de Suez a déjà fait l'objet de travaux d'une commission internationale qui a tenu ses séances à Paris, au ministère des affaires étrangères, et qui, après s'être mise d'accord sur la plupart des dispositions de ce projet, s'est séparée en laissant aux gouvernements français et anglais le soin de se concerter sur les points réservés.

C'est sur ces points que porteraient exclusivement les négociations que la France et l'Angleterre semblent disposées à reprendre du cas où une entente définitive s'établirait entre les deux cabinets, la commission internationale serait appelée à consacrer cette entente.

UNE LETTRE DU SAINT-PÈRE

L'Observateur français a publié en même temps que l'Observateur romano et le Moniteur de Rome le résumé d'une lettre très importante adressée par Léon XIII au cardinal Rampolla, sous-secrétaire d'Etat.

A l'occasion de son entrée aux affaires, Léon XIII veut lui préciser mieux les principes qui guident le Pape dans le gouvernement de l'Eglise universelle.

Le Pape déclare que son idée maîtresse a toujours été et sera toujours de montrer que l'Eglise est la meilleure amie bienfaitrice des princes et des peuples et qu'il a sans cesse cherché à réconcilier les nations avec le Papauté. Car, sans cette alliance et sans ces rapprochements, la société se déséquilibre et le mal grandit partout.

Le Pape passe alors en revue les différents pays : l'Autriche, la France, l'Espagne, l'Amérique du Sud, le Portugal, la Belgique, la Prusse, l'Allemagne, la Bavière, l'Angle-

50 Feuilleton de l'Echo Saumurois.

ELJEN!

PAR JACQUES BRET

Irène avait éprouvé une telle suite de surprises, qu'elle resta d'abord interdite n'osant croire à la réalité. Karadyoni et Fesztics la regardaient en silence. Mais lorsque le galop des chevaux qui témoignait de sa délivrance parvint à son oreille, elle laissa échapper un cri de joie, dont troublée elle-même, elle alla cacher dans les bras de son père la trop claire signification. Sur son visage ému, des larmes, qui n'avaient pas eu le temps de sécher, produisaient un effet étrange, et comme un rayon de plus.

— Mon Dieu ! s'écria-t-elle pendant que le comte la pressait contre sa poitrine, mon Dieu ! quel rêve horrible ! à quel malheur nous avons échappé !

Puis, laissant un de ses bras autour du cou de Karadyoni, elle tendit son autre main au comte Fesztics. Son cœur s'épanouissait.

— Oh ! que je vous aime tous les deux, dit-elle. Le colonel était encore dans le feu de la bataille. Jaloux d'achever l'œuvre qu'il avait si mûrement

préparée avec son ami, il sortit du salon, laissant le père et la fille à leurs épanchements.

Il gagna le vestibule, écrivit quelques mots et appela Kouski :

— Viens ici, mon vieux Kouski, selle ton meilleur cheval. Je vais te charger d'une commission importante.

— Volontiers, mon colonel.

— Tu vas courir au château de Dienyi et remettre cette lettre de suite au capitaine.

Kouski s'inclina et courut aux écuries. Il se hâta, flairant une heureuse nouvelle et sachant, par l'expérience de son vieux dévouement, que l'occasion est rare d'en apporter de semblables.

Le colonel le regarda partir ; puis, tranquille sur la célérité du message, il se dirigea vers le petit bois où Pacarius, Prill et Bemmo attendaient ses ordres. Le Tzigane tournait souvent la tête du côté du château ; il se demandait avec anxiété qu'elle serait l'issue des entretiens qui se passaient au salon. Quand il avait vu partir le comte Darag, il avait cru deviner que la partie était gagnée ; mais il voulait une certitude plus complète avant de se réjouir tout à fait. En apercevant le colonel, il rejeta en arrière ses longs cheveux noirs et attachés sur lui des yeux perçants. Ses compagnons qui n'agissaient que par l'argent ou la crainte, ne pouvaient partager ses sentiments. Ce fut à eux d'abord que le comte Fesztics s'adressa :

— Nous n'avons plus besoin de vous, leur dit-il. Le comte Darag est parti, et j'ai de sérieuses raisons de croire qu'il nous laissera désormais tranquilles. Cependant vous vous tiendrez prêts à revenir au premier appel.

Prill et Bemmo le saluèrent. Il les éloigna du geste. Le Tzigane seul resta ; sa figure rayonnait de joie. C'était lui qui, par ses intelligentes et discrètes recherches, avait su retrouver Prill ; c'était lui qui avait révélé au comte et au colonel le rôle joué par Darag.

Le vieil officier lui tendit la main.

— Pacarius, nous te remercions tous. Ton dévouement n'aura pas été inutile. Si le bonheur rentre en cette maison, c'est toi qui lui auras ouvert la porte.

Le Tzigane jeta un regard sur la route qui conduisait à Dienyi. Un reste d'inquiétude se lisait encore sur ses traits :

— La comtesse Irène est-elle heureuse ? demanda-t-il.

Le colonel sourit. Il comprit la pensée que Pacarius n'osait exprimer.

— Elle le sera plus encore dans un instant.

Le visage du pauvre Tzigane s'éclaira tout à fait. Il fit un pas pour s'en aller.

— Ne veux-tu pas revenir avec moi au château ?

— Non, répondit-il. Il ne me faut rien de plus. Et il disparut dans les sentiers du bois.

Le colonel resta songeur. Il repassait dans son esprit les péripéties de cette matinée, il se félicitait de la marche des événements et ce qui lui restait à faire lui mettait la joie au cœur, cette joie de prévision, non encore assurée, ce rayon qui s'élançait d'un astre encore voilé. Parfois il tendait l'oreille et semblait écouter.

Enfin le galop d'un cheval se fit entendre. Le colonel se plaça au bord de l'allée où devait passer le voyageur.

— C'est lui, murmura-t-il.

Un cavalier arrivait à toute vitesse ; c'était André. Le comte Fesztics n'eut que le temps de lui faire un signe de loin pour qu'il s'arrêtât. André retint son cheval et sauta à terre.

— Pour l'amour de Dieu, qu'y a-t-il, mon colonel ?

— Tu le sais déjà par ma lettre. Ne t'ai-je pas écrit : « Accours à Bangor. La place est libre et on t'attend ! »

Puis, voyant André chanceler, il eut pitié de son angoisse et le mit au courant de la situation. A mesure qu'il parlait, le visage du jeune homme s'illuminait ; au bouleversement de l'arrivée succédait une espérance si vive qu'elle changeait même le modelé de ses traits et lui donnait une beauté dont la délicatesse fugitive n'appartenait qu'à l'adolescence, car le bonheur est toujours jeune et tout ce qu'il touche le devient.

terre, la Russie, les Etats-Unis, l'Orient, la Grèce et l'Italie, dans l'ordre indiqué.

Voici le passage textuel relatif à la France :

« Notre pensée se tourne avec un intérêt spécial vers la France, nation noble et généreuse, féconde en œuvres et en institutions catholiques, toujours chère aux Pontifes, qui l'ont regardée comme la fille aînée de l'Eglise. Comme preuve, Nous connaissons le dévouement que professent pour le Saint-Siège Apostolique ses fils, dont Nous avons reçu plus d'une fois des témoignages de consolation la plus profonde. Ce même sentiment d'affection spéciale que Nous avons pour elle Nous fait éprouver une amertume plus vive à la vue de tout ce qui arrive à déshonneur de la religion et de l'Eglise. Et Nous faisons les vœux les plus ardents pour que les difficultés s'aplanissent, et, les défiances étant tombées, l'harmonie désirée puisse toujours régner entre le Saint-Siège et la France dans l'observation loyale, selon la lettre et selon l'esprit, de pactes solennellement stipulés. »

La seconde partie, la plus longue, est entièrement consacrée à la papauté, à l'Italie et à la question romaine.

Le Pape rappelle le désir exprimé dans l'allocution du 23 mai. Les difficultés de la pacification sont plus grandes, dit-il. Il ne s'agit pas d'un intérêt religieux en particulier, mais de régler la situation du Chef de l'Eglise.

ÉTRANGER

LA MALADIE DE M. KATKOFF

M. Katkoff, le rédacteur en chef de la *Gazette de Moscou*, l'adversaire acharné de M. de Bismarck dont il a plusieurs fois dévoilé l'insatiable ambition, est tombé, nous l'avons déjà dit, inopinément malade, et sa santé inspire de graves inquiétudes.

Son état, disent les dernières dépêches, s'est sensiblement amélioré, mais il n'est pas encore hors de danger. Le malade n'a pas, du reste, recouvré la parole, et quand il veut parler avec ses amis, il est obligé de se servir d'un alphabet placé près de son chevet.

Les circonstances mystérieuses qui ont entouré sa maladie ont fait croire à un empoisonnement.

M. Lucien Millevoye, fils de l'ancien premier président de la Cour de Lyon, qui a eu des relations avec l'éminent publiciste, partage cet avis dans la lettre suivante adressée au *Petit Moniteur*, dont voici le passage saillant :

« Katkoff avait deux ennemis ; le nihilisme... l'Allemagne... »

« Nous écartons sans hésiter l'hypothèse d'un crime ordonné, inspiré ou exécuté par les nihilistes... »

« Non, ce ne sont point les nihilistes qui ont hâté la besogne de la mort. L'attentat de leur part serait sans mobile, sans explication possible. »

« Et cependant, dans l'entourage de l'illustre malade, des soupçons terribles ont

— C'est donc vrai ! répétait-il. Je puis donc y croire ?

Heureux doute, qui n'était plus qu'une timidité de la joie ! André était si troublé, il écoutait avec tant de délices les révélations du colonel, qu'il ne se décidait pas à faire un pas de plus. Il fallut que le comte Fesztycs le rappelât à la réalité des choses.

— Maintenant va au château. Tu trouveras au salon Karadyoni et Irène.

Le jeune homme, sur le point de s'élanter, s'arrêta encore.

— Et vous ? demanda-t-il.

— Moi ? non... non... plus tard.

... Le comte et sa fille étaient l'un près de l'autre. Ils avaient longtemps causé.

— Irène, disait Karadyoni, pourquoi m'as-tu fait mystère de tes préférences ? Si tu avais été plus franche, beaucoup de souffrances t'eussent été épargnées.

Elle rougit, et, baissant les yeux, très confuse :

— Que voulez-vous dire, mon père ?

— Que je connais maintenant celui qui t'aimait. Irène cacha son front sur l'épaule du vieillard.

— Il n'y faut plus penser, dit-elle.

— Je crois pourtant, Irène, qu'il est digne de toi.

— Personne n'est plus digne d'être aimé.

— Eh bien, alors ?

pris naissance aux premiers symptômes d'un mal nouveau, inattendu, foudroyant. L'émotion a gagné le public, elle s'est répandue avec rapidité dans toutes les classes de la société moscovite. »

Ajoutons que le tzar se montre très affecté. Il envoie deux fois par jour prendre des nouvelles du publiciste. M. de Mohrenheim, l'ambassadeur russe en France, a engagé M. Potain, professeur à l'Académie de Paris, d'aller voir le malade. M. Potain est parti avant-hier.

Nouvelles militaires.

Pour ne pas trop dégarnir l'Algérie, le ministre a décidé que les 2^e et 4^e hussards passeront chacun leurs trois derniers escadrons aux deux nouveaux régiments de chasseurs d'Afrique. Chaque régiment de hussards ne ramènera en France au mois d'octobre que son état-major et deux escadrons. Les chevaux arabes étant impropres au service de la cavalerie dans l'Est, seront tous conservés en Algérie. — Les 2^e et 4^e hussards se reformeront probablement au camp de Châlons où ils recevront leurs chevaux au moyen d'un prélèvement sur l'ensemble de la cavalerie légère qui leur fournira en outre trois escadrons de complément désignés par le sort dans les brigades de seconde ligne.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

Nous nous empressons de publier la lettre suivante que nous avons reçue hier soir :

« Saumur, 28 juillet 1887. »

« Monsieur le Rédacteur, Décidément, les rues principales de notre ville ne sont plus pour les voitures, mais pour les tramways seuls. »

« Non-seulement ils effraient les chevaux qui passent, mais leurs ouvriers barrent complètement les rues et interceptent la circulation. »

« Aujourd'hui jeudi, vers 10 heures du matin, je rentrais en ville par le quai de Limoges. »

« Près de la maison de M. Léon Mayaud, j'ai trouvé la locomotive et les wagons de notre Métropolitain arrêtés sur le quai, et d'immenses traverses de fer, prenant point d'appui sur les wagons et allant jusqu'au trottoir opposé à la voie de fer. Le quai se trouvait ainsi complètement intercepté à la circulation des voitures. Chargeaient-ils, ou déchargeaient-ils ces traverses de fer ? peu importe ; mais devaient-ils intercepter le passage ? »

« Je n'ai rencontré aucune complaisance de la part des ouvriers pour enlever leur barrage. Mon cheval s'impatientsait, allait prendre peur et me faire arriver un accident, effrayé par ce nouveau genre de locomotion auquel il n'est pas encore habitué. »

— Mais depuis longtemps, mon père, il ne doit plus songer à moi.

— Pourquoi ?

— Parce que j'ai été cruelle envers lui, parce que je lui ai dit moi-même que je ne serais jamais sa femme.

Et au souvenir de cette scène, Irène sentit revenir une souffrance.

Karadyoni sourit, et, relevant à deux mains la tête émue de sa fille :

— Et si, malgré cela, il t'aimait encore ?

Elle murmura tristement :

— Le bonheur perdu ne se retrouve pas.

Comme elle achevait sa phrase, la portière du salon se souleva. Le comte et sa fille se retournèrent à la fois. Irène poussa un cri de surprise et tout son sang reflua au cœur. André Dienyi écartait d'une main tremblante la lourde draperie et s'arrêtait, n'osant aller plus loin.

(A suivre.)

Librairie ABEL PILON, rue de Fleurus, 33, PARIS

A. LE VASSEUR & C^e, ÉDITEURS

LIVRAISON IMMÉDIATE

de tous les Ouvrages de la Librairie française ;

de toutes les Partitions et Publications musicales ;

DE TOUTES LES PUBLICATIONS ARTISTIQUES

Gravures, Baux-Fortes, Gravures en Couleur, etc.

AU MÊME PRIX QUE CHEZ L'AUTEUR

Payable CINQ FRANCS par mois PAR CHAQUE CERTAIN DE

ESCOMPTE AU COMPTANT. — ENVOI FRANCO des CATALOGUES

Les traverses de fer restaient toujours en place.

« J'ai pris un parti, celui de battre en retraite, au risque de voir ma voiture verser en tournant court sur le quai. »

« La rue Delanoue, fort heureusement, se trouvait près de moi ; je l'ai prise ainsi que la rue du Bellay et j'ai pu regagner le centre de la ville. »

« Que me serait-il arrivé sans cette rue adjacente ? »

« Je compte sur votre obligeance, Monsieur le Rédacteur, pour signaler à la Compagnie de construction un semblable fait, afin qu'à l'avenir elle fasse le nécessaire pour éviter des accidents. »

« C'est la seconde fois que cette compagnie manque, à ma connaissance, de précaution dans ses opérations de construction. »

« J'avais signalé, séance tenante, le premier fait à M. Florent, sous-ingénieur à Saumur. Lors de la pose des rails près de son bureau du Pont-Fouchard, aucune plaque indicatrice de rue barrée n'existait à l'entrée de la rue Saint-Lazare ni de la rue Fardeau. Je suis arrivé avec ma voiture jusqu'à l'extrémité de la rue de Bordeaux, près du bureau d'octroi du Pont-Fouchard. Je trouvai la rue interceptée par des pavés et une tranchée, et peu s'en est fallu que je ne puisse pas tourner avec ma voiture pour prendre la rue Fardeau, le Champ de foire, et revenir à l'endroit intercepté. »

« Veuillez agréer, etc. »

« G. BOUCHARD. »

Maintes fois nous avons signalé les dangers que présente la circulation des locomotives à travers la ville, surtout avec la vitesse qui leur est donnée ; mais l'autorité reste indifférente. Une catastrophe la fera-t-elle se remuer ? L'avenir nous l'apprendra.

Non-seulement la marche d'un train est dangereuse pour la sécurité des piétons et des attelages, mais l'état de la chaussée, dans tout le parcours des tramways, est quelque chose de honteux pour une cité qui a eu jusqu'ici, à juste titre, la réputation d'être bien pavée et bien entretenue.

On ne comprend pas comment les Ponts-et-Chaussées tolèrent un semblable état de chose. Ou M. l'Ingénieur en chef accepte sans mot dire le mauvais état du pavage de Saumur, et alors c'est une déchéance pour son administration ; ou ses observations, ses procès-verbaux sont sans effet et considérés comme nuls, et dans ce cas il est urgent qu'il donne une explication catégorique qui fasse retomber, sur qui de droit, la responsabilité de ce laisser-faire. Il le doit à lui-même et à tout le personnel sous ses ordres pour réhabiliter son service dans l'esprit public.

DISTRIBUTION DES PRIX A L'INSTITUTION SAINT-LOUIS

Avant-hier avait lieu la distribution des prix à notre gentil collège Saint-Louis de Saumur. A une heure, une foule compacte se pressait dans la cour d'honneur sous une tente spacieuse et bien décorée, qui laissait voir la gracieuse façade de l'établissement. Le coup d'œil était vraiment joli. Hélas ! ajoutons, en historien véridique, que le temps n'était pas très beau, lui ; la pluie, qui n'était point des invités, tombait cependant assez dru pour faire peur, non pas aux futurs lauréats, mais à plus d'une fraîche toilette. Ce n'était qu'une épreuve d'un moment. Voilà Monseigneur ! voilà Monseigneur ! Rapidement il va s'asseoir au fauteuil de la présidence, au milieu d'une société choisie où prêtres et laïques s'unissent et se confondent. Chacun salue à sa façon le vaillant, l'illustre évêque d'Angers (n'est-ce pas le nom qu'on lui donne d'une extrémité à l'autre de la France et bien ailleurs ?). L'excellente musique du collège surtout salue brillamment et d'une façon délicate l'arrivée de Monseigneur, en jouant un morceau de son répertoire particulièrement cher à Sa Grandeur.

Vite on commence la distribution, mais pas encore la vraie, celle que désirent ardemment nos jeunes lauréats.

C'est un discours qui servira de prélude à leurs triomphes. La parole est à M. l'abbé Gettes, professeur de rhétorique. On dit qu'à notre époque et dans notre beau pays on n'aime qu'à demi le sérieux. Un sujet de fantaisie, une petite bluette finement dite, voilà, disent des médisants, ce qui a les préférences de la foule. M. le professeur de rhétorique de Saint-Louis entend ne pas favoriser ce mauvais penchant du peuple ré-

puté aussi spirituel que léger. Jugez-en par l'énoncé du sujet qu'il va traiter. Nécessité d'une éducation chrétienne, ses fruits. Cette grande et belle thèse d'une si profonde vérité et dont l'étude s'impose à tout esprit sérieux, l'orateur de la distribution la traite avec ampleur, sûreté de jugement, et d'une façon qui rappelle à quiconque serait tenté de l'oublier qu'il professe les belles-lettres. Mais s'est-il fait écouter ? Oui, même des plus légers, et applaudi de tous. Sa Grandeur donnait l'élan au public par de fréquents signes d'approbation.

Nous voudrions citer quelques passages de ce beau discours ; disons au moins, à la louange de l'orateur et pour mieux dévoiler sa pensée, qu'il s'est bien gardé de rester dans le vague ou à moitié chemin. S'il dénie avec raison à l'honneur, à la conscience séparée de Dieu, à la philosophie le droit et la puissance de diriger l'homme dans le chemin du devoir, du bonheur et de ses destinées universelles, le maître sans rival, le docteur infailible et le modèle parfait qu'il propose résolument à la jeunesse chrétienne, c'est le Fils de Dieu, c'est Jésus-Christ.

Pour faire apercevoir un peu le côté pratique de cette formation chrétienne de la jeunesse et dériver son jeune auditoire, M. le professeur trace d'un crayon léger l'esquisse d'une journée d'étudiant à Saint-Louis. Ce tableau plein de fraîcheur a paru faire plaisir aussi bien aux mères qu'aux enfants.

Mais à Saint-Louis, pour élever chrétiennement la jeunesse, néglige-t-on les études scientifiques et littéraires ? M. l'abbé Gelles répondait à cette objection dès son exorde. La maison n'a qu'à peine quinze années d'existence et déjà ses nombreux enfants disséminés à travers le monde se sont fait une place honorable dans tous les rangs de la société, les plus hautes écoles du gouvernement, quelque difficile qu'en soit l'accès, l'École de cavalerie, l'École de Saint-Cyr, l'École centrale, l'École polytechnique se sont ouvertes à l'envi devant eux. De chaleureux applaudissements ont accueilli ces paroles.

En terminant son discours, M. le professeur remercie Monseigneur, qu'il ne peut s'empêcher d'appeler le Démosthène de la France et le panégyriste de Urbain II, de s'être montré le père et le protecteur de la jeunesse chrétienne en fondant au chef-lieu du Saumurois ce foyer d'instruction et d'éducation.

Monseigneur se lève aussitôt et en quelques mots donne la haute sanction de son autorité et de sa parole magistrale à la doctrine si vraie et si importante que venait de développer M. le professeur de rhétorique. Nous fîmes tous heureux, et spécialement je pense le digne supérieur de Saint-Louis et ses professeurs, d'entendre notre évêque déclarer publiquement qu'il avait constaté lui-même les fruits de l'éducation chrétienne donnée dans cette maison. Cette année, lorsqu'il faisait sa visite pastorale dans cette partie de son diocèse, s'il rencontrait dans une paroisse un groupe de jeunes hommes fidèles à tous leurs devoirs et donnant l'exemple d'une conduite parfaitement chrétienne, on manquait rarement de lui dire : Ce n'est pas étonnant, ce sont d'anciens élèves du collège Saint-Louis.

Cependant nos jeunes lauréats attendent encore leurs prix, ces prix si bien mérités par dix mois de travail, et qui vont faire la joie et l'orgueil de plus d'une mère. Vite on proclame les vainqueurs, on applaudit les plus riches en couronnes. Ce n'est intéressant... mais pour les intéressés ! Je connais plusieurs curieux qui, s'esquivant sans bruit, profitèrent de ce moment pour jeter un coup d'œil dans la salle de l'exposition de dessin. Elle est vraiment riche cette exposition, plus riche peut-être que jamais : ici, de belles épreuves ; là, des dessins graphiques et des lavis parfaitement réussis. Les amateurs admirent ces petits chefs-d'œuvre si artistement disposés autour de la salle. Ce qui ne les empêche pas de prêter une oreille attentive aux divers morceaux de musique qui à chaque instant viennent rompre la monotonie d'une lecture de palmarès. Le *Trouvère*, le *Muletier de Madrid*, etc., etc., le beau chœur des *Pifferari* sont exécutés avec autant de justesse que d'expression par la musique du collège, sous l'habile direction d'un maître dont l'éloge n'est plus à faire, M. Halbert.

Monseigneur, pressé de se rendre à Baugé, ne put assister à la dernière partie de la distribution, et il était déjà bien loin lorsque

retentit l'air du morceau final, l'allégo de Bléger, « Dieu protège la France ». Qu'il la protège, en effet, nous l'en prions, qu'il protège notre infatigable évêque, qu'il protège et bénisse, dans l'avenir comme par le passé, notre jeune institution Saint-Louis.

NOMINATION D'AVOUE

Par décret de M. le Président de la République, en date du 23 juillet courant, M. André Popin a été nommé avoué près le Tribunal civil de première instance de Saumur, en remplacement de M. Beaufrepaire, démissionnaire en sa faveur.

M. André Popin prêtera serment à l'audience de demain samedi 30 juillet.

On lit dans l'Union de l'Ouest :

« M. Fallières, ministre de l'intérieur, a reçu, mercredi, plusieurs préfets parmi lesquels celui de Maine-et-Loire. M. Bardon aura voulu certainement consulter le ministre sur la procédure à suivre pour réintégrer M. Coquebert de Neuville injustement interdit des fonctions de maire de Saint-Hilaire-Saint-Florent. La procédure est simple: il suffit que M. le préfet publie un arrêté annulant et révoquant son précédent arrêté de suspension. L'arrêté de la Cour lui fournira la considération qui expliquera et justifiera cet acte de résipiscence. »

PROGRÈS DU PHYLLOXERA

Par arrêté préfectoral en date du 20 juillet dernier, est déclaré phylloxéré le territoire des communes de Beaucozéz, Saint-Georges-sur-Loire, Rochefort-sur-Loire, Soulaines, Saint-Jean-des-Mauvrets, Soulangier et la Jaille-Yvon.

Sont absolument interdits, hors du territoire de ces communes, le transport et l'exportation des plants et débris de vigne, des raisins de vendange, des marcs de raisin, des échals et tuteurs déjà employés, des composts et terreaux qui en proviendraient.

Les objets saisis en contravention au présent arrêté seront détruits aussitôt et sur place, par le feu, avec leur emballage, et les contrevenants seront poursuivis conformément à la loi du 15 juillet 1878 — 2 août 1879.

LES DISPENSES ET LES FILS DE FEMMES DIVORCÉES

On nous pose parfois, à l'occasion des causes de dispenses prévues par l'article 47 de la loi du 27 juillet 1872, des questions assez délicates au point de vue du recrutement.

En voici une, entre autres, qui ne manque pas, depuis que le divorce a été rétabli, d'être assez intéressante à faire connaître :

— Une femme divorcée, nous demande-t-on, doit-elle être considérée comme veuve sous le rapport de la dispense à conférer à son fils aîné? et la dissolution d'un second mariage, prononcé par suite du divorce, remplace-t-elle le fils aîné issu d'un premier mariage dans la position du fils aîné de veuve?

Il faut répondre: « Non ». L'année dernière, en effet, le ministre de la marine ayant à résoudre cette question, après avoir pris l'avis du comité consultatif du contentieux, a fait connaître aux autorités départementales sous ses ordres que la veuve remariée, et plus tard divorcée, ne doit pas être considérée comme veuve au point de vue de la dispense à conférer à son fils aîné. (France militaire.)

ANGERS.

Le bruit a couru avant-hier à Angers que le baryton Guillemot, notre compatriote, était mort subitement en son domicile, rue de la Chalouère. C'est une erreur. M. Guillemot a perdu son père, avec qui il demeurerait depuis quelques jours seulement. M. Guillemot père était âgé de 69 ans.

UNE BANDE DE VOLEURS

Lundi dernier, les époux Giraud, cultivateurs à Huismes (Indre-et-Loire), avaient quitté leur maison, vers 6 heures du matin, pour vaquer à leurs travaux. En rentrant à 10 heures, la femme Giraud trouva sa maison dévalisée, les carreaux cassés et les meubles ouverts.

Prévenu aussitôt, Giraud, ancien carabi-

nier, se mit à la poursuite des voleurs qui n'étaient autres que quatre vagabonds que l'on avait vus mendier dans le pays, bien décidé à les écharper. En même temps, il faisait prévenir la gendarmerie de Chinon, qui se mit en campagne.

Giraud eu la bonne fortune de suivre la piste des détraqueurs qui avaient traversé l'Indre et la Loire et réussit à les faire pincer par la brigade de gendarmerie de Langeais; ils étaient déjà à Cinq-Mars-la-Pile; ils étaient nantis de tous les effets d'habillement du sieur Giraud: quatre pantalons, deux gilets, chapeau, casquette, blouse, mouchoirs, bottes, etc.

Les dorures de la femme Giraud, bague, boucles d'oreilles, chaîne de montre et autres ont aussi été enlevées par ces bandits qui possédaient tout un attirail de fausses clefs et passe-partout.

Ces vagabonds avaient commis un second vol au-delà de la Loire.

L'affaire du Champ

Le Journal de Maine-et-Loire a raconté le terrible drame arrivé au Champ la semaine dernière, et en a rendu responsable la Société de tir. A ce sujet, notre confrère d'Angers a reçu la lettre suivante que lui adresse M. Eveillard, instituteur public et président de la Société de tir du Champ :

Le Champ, 24 juillet 1887.

Monsieur le Rédacteur en chef du Journal de Maine-et-Loire,

L'accident survenu au Champ, mardi dernier, 19 courant, est lamentable, et j'en ai été extrêmement affligé.

Mais je n'en suis en aucune façon responsable non plus que la Société de tir dont j'ai l'honneur d'être président.

Lorsque la Société procède à ses exercices réglementaires, je suis toujours présent, et jusqu'ici il n'est jamais rien arrivé. Vous avez donc tort de m'incriminer.

La vérité, la voici : Notre Société est installée chez M. Beneton, maître d'hôtel au Champ, qui nous prête gratuitement son local. En retour, il a demandé que nous laissions à sa disposition une carabine afin que les voyageurs qui viennent chez lui puissent, quand cela leur plaît, mais sous sa responsabilité à lui, Beneton, s'amuser à tirer.

Or, le mardi, 19 courant, à 11 heures 1/4 du matin, le facteur de Thouarçé et M. Chauvigné, garde-champêtre, ont voulu faire une partie de tir.

Ils ont demandé à M. Beneton sa carabine, l'ont chargée, le facteur a tiré et a malheureusement atteint le jeune Gelineau.

Cet accident tient-il au mauvais état de l'arme? Ce n'est pas probable: l'arme avait servi la dimanche précédent, et personne ne s'en était plaint. En tout cas, si cela était, la responsabilité incomberait à M. Beneton et non à moi, puisque en dehors des exercices réglementaires de tir de la Société, il dispose de cette carabine comme il l'entend. Vous admettez bien que je ne puis surveiller l'état de l'arme qu'on a laissée chez lui, dont il se sert quand bon lui semble, et que je ne puis davantage assister aux tirs qui ont lieu à toute heure et suivant le gré de ses clients.

Il y a eu un accident déplorable, dans lequel je n'ai aucune part de responsabilité, je tiens à le bien établir.

J'ai l'honneur, monsieur, de vous saluer. EVEILLARD.

Le Journal de Maine-et-Loire ajoute :

« M. Eveillard nous semble se disculper bien mal dans une affaire aussi grave.

» La preuve qu'il ne se sent pas à l'aise, c'est qu'il se garde bien de dire toute la vérité.

» En effet, il ne dit pas que la Société de tir du Champ a changé son local et s'est installée dans une auberge, en plein bourg et près de la voie publique, de son propre chef et sans le consentement du maire que l'on n'a même pas daigné prévenir.

» Ce n'est pas tout, le président Eveillard avoue qu'il laisse à l'aubergiste le droit de confier au premier venu une carabine en mauvais état; car il est notoire dans le pays que cette arme avait déjà lâché le coup en plusieurs circonstances.

» Puis, quand un jeune enfant, élève, tombe foudroyé par une balle, M. Eveillard rejette tout simplement la responsabilité de l'accident sur le malheureux aubergiste, comme si ce dernier était chargé de surveiller les armes et le tir.

» C'est un système par trop commode, mais que toute personne de bon sens refusera d'admettre.

» M. Eveillard déclare encore qu'il ne saurait toujours assister aux différents tirs. Nous le comprenons sans peine; quand on est instituteur, on a chaque jour sa classe à faire. Aussi M. Eveillard aurait-il dû se contenter de ce poste, et laisser à d'autres le soin de surveiller les exercices d'armes à feu. Mais du moment qu'il a accepté les fonctions de président de la Société de Tir,

il doit les remplir toutes et consciencieusement, sinon qu'il se démette.

» S'il s'était acquitté avec soin du mandat qu'on lui avait confié, aujourd'hui il n'aurait pas à se reprocher à un titre quelconque la mort du jeune Gelineau.

» Il y a quelques mois, au collège de Thouars, un externe avait introduit, malgré la défense et à l'insu du Supérieur, l'abbé Renard, une carabine qu'il ne croyait pas chargée. Cinq minutes après, un coup partit et un élève fut atteint mortellement.

» Traduit pour ce fait en police correctionnelle, l'abbé Renard s'est entendu condamner à huit jours de prison, à 500 fr. d'amende et 3,000 fr. de dommages-intérêts.

» Le cas du président de la Société de tir du Champ est autrement grave et le public se demande si la justice n'interviendra pas.

» Pour nous, nous sommes convaincus qu'elle eût déjà agi si, au lieu de se trouver en présence d'un instituteur laïque, elle avait eu devant elle un instituteur congréganiste. Il faudrait pourtant que la justice fut de même pour tous. »

LA FLÈCHE. — Le Journal Fléchois, organe des républicains de La Flèche, constate que, « la veille du 14 juillet, on n'a entendu, au milieu de nombreux vivats, qu'un seul cri de « Vive la République! »

C'est lamentable, évidemment, pour les républicains; mais qu'y faire? Cela prouve que Marianne a perdu tous ses charmes et que les populations en ont assez.

Si cela peut consoler le Journal Fléchois, nous sommes heureux de lui apprendre que la population du Mans a été aussi sobre que celle de La Flèche... en fait d'acclamation de la République.

La misérable Marianne est usée, archi-usée et bonne à mettre au rebut.

(Chronique de l'Ouest.)

Nous ne saurions trop engager nos lecteurs à aller visiter, quand ils iront à Paris, la Bataille de Rezonville (Gravelotte), récemment inaugurée, 5, rue de Berri (Champs-Élysées).

Ce panorama, à coup sûr un des chefs-d'œuvre de l'art moderne, s'étend sur une surface de dix-huit cents mètres carrés. Il a été exécuté par les deux plus grands peintres militaires de notre époque, DETAILLE et DE NEUVILLE. C'est une admirable peinture d'une puissance rare, d'une magie extraordinaire, donnant exactement l'idée de cette mémorable journée du 16 août 1870, glorieuse pour nos armes, et qui, vaillamment disputée, coûta aux armées française et allemande près de trente-deux mille officiers et soldats.

NOUVELLES LECTURES DE FAMILLE

Ce volume contient un grand nombre de très belles gravures sur bois, et comprend 400 pages, format grand-jésus pittoresque.

PAIX, Paris: volume broché..... 6 fr.
volume cartonné..... 7.50
cartonné luxe tranche dorée. 8 fr.

Librairie du Magasin Pittoresque, 29, quai des Grands-Augustins, Paris.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 28 juillet.

Les cours de nos rentes sont plus fermes : 3 0/0, 81.30; 4 1/2 0/0, 109.40.

On cote l'action du Crédit Foncier 1,347. Les obligations foncières et communales ont un bon courant d'affaires que justifie l'excellence si incontestable du titre.

La Société Générale est demandée à 453.75; il faut compter sur une reprise prochaine.

La Banque d'escompte a des achats suivis à 458. Les tendances continuent à porter ce titre vers le pair.

Les Dépôts et Comptes Courants sont stationnaires à 600.

On signale de bons achats en actions du Patrimoine à 75 et 80 francs. La situation de cette compagnie d'assurances est des plus prospères et ses bénéfices suivent une constante progression.

L'action de Panama cote 371. La souscription ouverte le 26 a donné d'excellents résultats; le montant s'élève à 150 millions environ, ce qui, joint aux 100 millions dans les caisses de la compagnie, forme un total de 250 millions. Voilà un nouveau succès pour M. de Lesseps et ses actionnaires, succès d'ailleurs prévu par tous.

Les Polices A B de l'Assurance Financière donnent lieu à des demandes nombreuses. On sait qu'en outre des garanties de premier ordre, ces titres sont remboursables au pair sur simple demande.

Le marché des actions de nos chemins de fer ne présente que peu de variations. Les obligations de nos chemins de fer sont fermes.

Théâtre de Saumur

Direction de M. E. GOURDON, du théâtre de l'Opéra-Comique.

Deux Représentations à l'occasion des Fêtes hippiques

Avec le concours de M^{me} DINAH DUQUESNES, MM. GOURDON, TROY, MANGUIÈRE et BALANQUÉ, artistes de l'Opéra-Comique de Paris.

DIMANCHE 7 août 1887,

PHILÉMON ET BAUCIS

Opéra-comique en 2 actes, musique de GOUNOD.

UN INTERMÈDE

Une Traversée de la Manche

Pièce en 1 acte, mêlée de chant.

LUNDI 8 août 1887,

GALATHEE

Opéra-comique en 2 actes, musique de V. MASSÉ.

UN INTERMÈDE

LE MAITRE DE CHAPELLE

Opéra-comique en 1 acte, musique de PAER.

Nous recommandons tout particulièrement à nos lecteurs, pour la fabrication des liqueurs de cassis et la conservation des fruits, les excellentes *Eaux-de-vie blanches* vendues à l'ÉPICERIE CENTRALE, rue Saint-Jean, 28, 4 fr. 30 le litre pesant 43°, 4 fr. 55 pesant 46° et 4 fr. 80 pesant 50°.

CHANGEMENT DE DOMICILE

M. V. ANJUBAULT, Chirurgien-Dentiste à PARIS, rue de Provence, 66, informe sa clientèle que son Cabinet de SAUMUR, actuellement rue Beaufrepaire, est transféré rue Saint-Jean, n° 8, au premier (maison Grelet).

Le Cabinet est ouvert tous les jours, de 8 à 11 heures et de midi à 6 heures.

Santé à tous, adultes et enfants, rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, la

REVALESCIÈRE

DU BARRY, DE LONDRES

Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, glaires, flatulences, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, catarrhe, étourdissements, bruits dans la tête et les oreilles, oppression, langueurs, congestion, névralgie, laryngite, névrose, dartres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. Aux personnes phthisiques, étiques et aux enfants rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 40 ans de succès: 100,000 cures y compris celles de Madame la duchesse de Caltelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Dédé, Sa Sainteté feu le Pape Pie IX, Sa Majesté feu l'Empereur Nicolas de Russie, etc. Elle prolonge la vie de 20 à 30 ans. Elle est également le meilleur aliment pour élever les enfants dès leur naissance. Bien préférable au lait et aux nourrices.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes: 1/4 kilo., 2 fr. 25; 1/2 kilo., 4 fr.; 1 kilo., 7 fr.; 2 kilo., 12 fr.; 6 kilo., 36 fr.; soit environ 20 c. le repas. Aussi « LA REVALESCIÈRE CHOCOLATÉE. » Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. En boîtes de 2 fr. 25, 4 fr. et 7 fr., ainsi que la « REVALESCIÈRE en Bis-cuits, à 4 fr. et 7 fr. Envoi franco contre bon de poste. Dépôt à Saumur, chez MM. COMMON, 23, rue Saint-Jean; Russon, épiciers, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et Co, limited, 8, rue Castiglione, à Paris.

Eviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

LE VIN AROUD au QUINA, au FER & à la VIANDE

est le médicament par excellence, le reconstituant le plus énergique pour combattre la CHLOROSE, l'ANÉMIE, l'appauvrissement ou l'altération du SANG, il convient à toutes les personnes d'une constitution languissante ou affaiblie par le travail, les veilles, les excès ou la maladie. Chez FERRE, ph^{re}, 102, r. Richelieu, PARIS, & Ph^{re}

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

